



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

CSHBO

Une firme retenue pour l'ingénierie de Villages branchés

MANIWAKI, LE 2 JUILLET 2004- Voici un résumé des résolutions et discussions qui ont pris place le mercredi 30 juin dernier, lors de la dernière assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Dans le dossier 'Villages branchés', les commissaires ont choisi d'accorder le contrat d'ingénierie détaillée et d'accompagnement technique à la firme Xit Télécom inc, pour un montant de 288 875 \$.

Ce contrat est conditionnel à l'obtention, par la commission scolaire, de l'aide financière du programme 'Villages branchés', représentant les deux tiers du coût total de ce projet estimé à près de 4 millions \$. Rappelons que le projet vise à créer un réseau de télécommunication moderne qui reliera tous les bâtiments de la commission scolaire, ainsi que tous les bâtiments des municipalités du Pontiac et de la Vallée de la Gatineau, plus des bâtiments de partenaires additionnels (comme certaines écoles de la commission scolaire anglophone Western Quebec).

Une étude préliminaire d'ingénierie avait déjà été réalisée et le présent contrat vise à faire une étude détaillée des travaux et à superviser leur exécution. Six firmes avaient déposé des soumissions, soit IMS Télécom, Xit Télécom, Dessau-Soprin, Infrastructel inc, C3F et Cima +. La sélection a été faite sur des considérations touchant le prix, l'expertise, la capacité de relève, etc.

Par ailleurs, les commissaires ont aussi adopté le budget 2004-2005 de la commission scolaire. Ce budget prévoit des dépenses et des revenus de l'ordre de 35,8 millions \$, comparativement à 35,2 millions \$ en 2003-2004. Un déficit de 297 474 \$ est attendu pour l'exercice 2004-2005, causé par un changement dans les règles de financement de l'éducation des adultes. Une partie du surplus accumulé sera utilisée pour éponger ce déficit et, pour les années suivantes, le cadre budgétaire sera ajusté pour tenir compte des nouvelles règles.

De plus, la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, a fait le point sur la situation de la formation professionnelle en Outaouais. On sait que cette formation est maintenant assurée par un service régionalisé qui conjugue les ressources des quatre commissions scolaires outaouaises.

Enfin, le conseil des commissaires a entériné les nominations de MM. Marc Bérubé et Richard Germain, comme directeurs adjoints, respectivement, des établissements Primaire Pontiac et Cité étudiante de la Haute-Gatineau, à mi-temps. Ils entreront en poste le 16 août 2004, jusqu'au 30 juin 2005. Mme Jocelyne Lafleur a aussi été nommée au poste d'adjointe administrative à l'établissement des Adultes CSHBO. Cette nomination est effective depuis le 1^{er} juillet 2004. Mme Lafleur occupait ce poste à titre temporaire depuis un an.

-30-

Source : Marlène Thonnard
Directrice générale
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
(819) 449-7866, poste 236

Charles Millar
Agent d'administration
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
(819) 449-7866, poste 239

Site Internet : www.cshbo.qc.ca